

Présents : Alain RIGAUD, Céline COLAS FRANCE, Sylvie CORAZZINI, Isabelle GIRIE, Sylviane GUINARD, Laurence MAS

Excusés : Anne BLADE, Audrey CADART, Vanessa DAVID, Bernard JAILLET, Arnaud LACROIX, Magali PEUGET

Absents : Emilie FOTI, Corinne GRECO,

Alain RIGAUD accueille les membres de la Commission Pays de Ludy -Petite enfance et Affaires scolaires-. Il remercie les personnes présentes et rappelle l'ordre du jour de la réunion.

1. Multi-accueil Pause Câlin

Fourniture des repas

Afin de fournir les repas aux enfants (sans contrepartie des familles), une consultation a été lancée en juillet. Sans réponse en septembre, un contact a été pris directement avec les cuisines municipales de Lons-le-S qui couvrent déjà notre secteur. La mise en pratique débutera la semaine prochaine.

En plus du laitage-fruit, 3 types de repas seront proposés :

- Purée,
- Purée avec protéine mixée,
- Repas en morceaux.

Les tarifs sont de 3,58€/repas et de 0,638€/goûter soit une estimation annuelle de 18 000 €.

Pour rappel, ce dispositif permettra d'éviter une baisse de la prestation financière de la CAF et sera même revalorisée à hauteur d'environ 12 000€/an. Cette valorisation sera valable dès 2018 bien que les repas soient mis en place qu'en décembre.

Planning 2019

Afin de permettre aux familles de s'organiser, les jours de fermetures du Multi-accueil sont communiqués aux familles. Pour l'année 2019, il est proposé une fermeture :

- Le mercredi 02 janvier 2019
- Le vendredi 31 mai 2019 (pont de l'ascension)
- Du lundi 29 juillet au vendredi 23 août 2019
- Du lundi 23 au mardi 31 décembre 2019 (+ les 02 et 03 janvier 2020)

| Les membres de la commission donnent un avis favorable au planning 2019.

Eléments de bilan 2018 et perspectives 2019

L'année 2018 a été bien mouvementée avec le déménagement dans l'organisation mais également dans le budget. En effet, différents petits travaux ont dû être faits pour compléter l'aménagement des locaux rénovés : ceux-ci ont été pris sur le budget de fonctionnement du Multi-accueil. Par ailleurs, entre le départ de Sylvie JAVOUREZ et l'arrivée de Catherine BOUVIER, en charge des commandes de fournitures d'entretien, il y a eu un malentendu qui a entraîné une double commande (l'une par Catherine et l'autre par Pause Calin) avec là aussi une incidence sur le budget du Multi-accueil. De ce fait, l'acquisition de nouveaux jeux a été reportée à 2019.

Par ailleurs, il est précisé que l'équipe est motivée et compétente : il est agréable de travailler dans ces conditions. Cependant, le fonctionnement est un peu perturbé depuis octobre avec la directrice adjointe qui a été en arrêt maladie puis en congé maternité ; ce dernier se terminant en mars 2019.

L'année 2019 se fera dans la continuité. Il y aura sans doute des ajustements à faire dans le fonctionnement autour de la livraison des repas. Par ailleurs, la brocante va être relancée afin de bénéficier de fonds complémentaires pour l'achat de matériel (prévue le 30 mars 2019).

Côté investissement, il est proposé l'acquisition d'une cuisine/dinette en bois, d'un système d'ombrage pour la cour et des petits travaux (ex : ajustement du branchement du sèche-linge).

2. Coordination Petite enfance

Bilan de la conférence

La Conférence « VIENS RANGER TES CHAUSSURES ! NON, J'AI PAS ENVIE ! – Des outils pour susciter la coopération de l'enfant » animée par Anne FEROT-VERCOUTERE, a rencontré un vif succès avec 105 participants dont 45% de professionnels.

Les retours ont été très positifs sur le contenu (riche et instructif) ainsi que sur l'animation de la soirée.

Sur les 82 personnes ayant répondu au questionnaire 47% résident sur la CC Jura Sud, 23% sur des communes peu éloignées (plateau, Clairvaux, Orgelet) et 30% sur des communes plus éloignées (10% de Saint Claude).

Les retours de questionnaire montrent que les différents outils de communication sur cet événement sont efficaces et complémentaires.

Parmi les thèmes proposés aux participants de cette année en prévision de 2019, il est proposé de retenir celui sur l'accès aux écrans (en lien avec la Ludythèque).

Les membres de la commission donnent un avis favorable sur le thème proposé (les écrans) pour 2019.

La Mairie de Moirans-en-M. est remerciée pour le prêt de la salle de cinéma, bien appropriée pour cet événement.

Fête de Noël

Elle se déroulera le mercredi 12 décembre 2018 à partir de 15h à la salle des fêtes de Moirans-en-M. Une école de cirque viendra de Bourg-en-B pour faire une représentation. L'avantage de ce type de spectacle est qu'il s'adresse à une grande tranche d'âge (les enfants présents ont de 4 mois à 10 ans).

Les participants sont les enfants du Multi-accueil, les enfants de Tom Pouce et les enfants des assistants maternels du RAMI (Les Gribouilles ne participent pas).

Fête de la petite enfance 2019

Afin d'être plus efficace dans les premiers échanges en cours pour la fête de la petite enfance 2019, il est demandé de valider la date. Sur les 3 WE des vacances de printemps, le 1^{er} étant un peu tôt et le 2^{ème} étant celui de Pâques, il est proposé de retenir la date du samedi 27 avril. La zone A étant au milieu, il sera possible de toucher des touristes sur ce WE.

Valérie MAFFRE indique qu'elle est déjà en contact avec quelques prestataires potentiels. Les services de la CC Jura Sud auront à se positionner sur leurs offres en janvier : il sera alors plus facile d'orienter les recherches de prestataires.

Par ailleurs, le travail de conception de l'affiche doit être lancé début 2019 : il est proposé de solliciter Julien DAVID pour rester dans le graphisme maintenant bien identifié.

Les membres de la commission donnent un avis favorable à la date du samedi 27 avril 2019 et au choix de Julien DAVID pour la conception de l'affiche.

3. Relai assistants maternels itinérant - RAMI

Eléments de bilan 2018 et perspectives 2019

L'action sur la diététique connaît un très grand succès : l'idée est de la reconduire sur 2019 sous la forme d'ateliers avec les enfants (et non plus uniquement avec les assistantes maternelles).

L'action « communication bienveillante » est prévu sur 3 animations : la 3^{ème} se fera sur 2019.

L'action « Pickler » (motricité libre) réunit les assistantes maternelles avec les enfants mais également des parents avec leurs enfants. Un recadrage des missions du RAMI doit être fait avec la CAF afin d'assurer les modalités de financement de l'action dans le cadre du RAMI. D'autres financements pourraient être recherchés dans le cadre d'actions « parentalité ».

Par ailleurs, les services « petite enfance » de la CC Jura Sud fonctionnent bien. Cependant, toutes les demandes ne peuvent trouver une réponse rapide, notamment pour les besoins de garde en cours d'année scolaire. En effet, les entrées/sorties pour le Multi-accueil comme pour les assistantes maternelles se font plutôt en septembre.

4. Affaires scolaires

Activités pédagogiques 2018-2019

Une forte demande s'est faite sur les propositions du CPIE du Haut-Jura. A contrario, il manquait une classe pour remplir la prestation proposée via les Petits Débrouillards. Il a donc été décidé d'ajouter une classe bénéficiaire aux actions du CPIE au détriment des Petits Débrouillards.

Les classes retenues en prenant en compte, les bénéficiaires des années précédentes et la répartition sur le territoire sont :

CPIE du Haut-Jura

Cycles 2 et 3 – 5 classes (4 séances/classe) au lieu de 4 :

- Les 2 classes CE et CM de Meussia pour un projet commun (17+24 élèves)
- Classe GS-CP de Charchilla (23 élèves)
- Classe CP-CE de Martigna (18 élèves)
- Classe CP-CE1 de Roger Millet à Moirans-en-M (23 élèves)

Cycle 3 – Energie

- Classe CM de Villards d'Héria (17 élèves)

Association des Petits Débrouillards du Grand Est

3 classes cycle 1 (3 séances/classe) + 1 classe cycle 2 (4 séance/classe) au lieu de 2

- Classe TPS-PS-MS de Saint Joseph à Moirans-en-M (31 élèves)
- Classe PS-MS-GS-CP de Lect (12 élèves)
- Classe PS-MS-GS de Lavancia-Epercy (15 élèves)
- Classe MS de Liloludy à Moirans-en-M (22 élèves)

Cantine scolaire Moirans-en-M.

Les enfants mangeant actuellement à la cantine sont dispatchés sur 2 à 3 lieux (local des anciens + local musée + hébergement musée) selon les effectifs.

La commune souhaite regrouper en un même lieu les enfants pour la cantine scolaire : le choix d'aménager l'ancienne école des filles leur semble pertinent par sa situation entre les écoles publiques et l'école privée.

La CC Jura Sud étant compétente, la Mairie la sollicite sur l'aménagement de la cuisine et du réfectoire. Une première estimation d'aménagement (hors travaux) de la cuisine est de 34 000 € (fourchette haute) auxquels s'ajouteraient environ 8 000 € de mobilier pour le réfectoire.

ALSH du RPI Etival, Les Crozets, Châtel-de-J.

L'obtention de l'aide de la CAF du Jura sur le groupe scolaire dépend de la déclaration de l'activité périscolaire en « accueil de loisirs » auprès de la DDCSPP. Les démarches sont en cours selon les modalités suivantes :

- Les matins et les fins de journée sur Les Crozets (+garderie non déclarée sur Etival)
- Les midis sur Etival
- Les mercredis après-midi sur Les Crozets

Ce choix prend en compte la fréquentation des enfants plus importante sur Les Crozets les matins et les soirs. De plus, la personne qualifiée (BAFD en cours) est présente sur Les Crozets (l'ATSEM assure les activités sur Etival).

Eléments de bilan 2018 et perspectives 2019

En 2018, les dépenses ont été conformes à ce qui était prévu. Une partie des transports a été prise en charge dans le cadre du Contrat territorial de développement des actions culturelles –CTDEAC.

En investissement, le solde pour le groupe scolaire est en cours. Par ailleurs, il n'y a pas eu d'engagement sur le volet « cantine » (4 000 € provisionnés).

Les perspectives 2019 seront proches de 2018. En investissement, il faudra prévoir la cantine de Moirans-en-M.

5. Questions diverses

Champ d'étude des ouvertures/fermetures de classe

L'inspecteur de l'arrondissement de Saint Claude est allé à la rencontre des écoles dont les effectifs sont en dessous des estimations prévues. Ainsi, le SIVOS En Sapey et l'école de Lect devraient rentrer dans le champ d'étude.

Sylvie CORAZZINI, élue sur Jeurre, précise que lors de la fermeture d'une école, il est important de maintenir une garderie : elle permet de proposer un service de proximité aux familles et de faciliter la prise en charge des enfants avant et après le transport scolaire.

Alain RIGAUD lève la séance à 20h